

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 4 (1859)
Heft: 16

Artikel: Reconnaissance militaire de 1859
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N^o 16

Lausanne, 13 Août 1859

IV^e Année.

SOMMAIRE. — Reconnaissance militaire de 1859. — Canrobert et Niel. — Rapports de divisions sardes sur la bataille de Solferino et San Martino. — Nouvelles et Chronique. — *SUPPLÉMENT.* — Rapport de gestion du Conseil fédéral en 1858 (*suite*). — Rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises pour le maintien de la neutralité en 1859.

RECONNAISSANCE MILITAIRE DE 1859.

On sait que ce printemps, le Département militaire fédéral a proposé la réintroduction des reconnaissances militaires comme exercices de l'officier d'état-major, exercices éminemment propres à augmenter directement ses connaissances militaires et à exciter en lui le goût de les compléter par des travaux individuels. Tous les officiers qui y avaient anciennement pris part, à la suite des écoles de Thoune ou pendant leur durée, ont conservé un souvenir précieux de ce genre de service, à la fois attrayant et utile, et laissé depuis quelques années en dehors du programme de l'instruction ordinaire. Le nouvel essai tenté cette année par le Département ne manquera pas de lui attirer les remerciements de tous ceux qui s'intéressent au militaire suisse, et de ceux surtout qui, y ayant participé, en ont remporté l'impression que les trois semaines qu'ils y ont consacrées ont été un temps profi-tablement employé. Voici les renseignements que nous fournit à cet égard un de ces officiers :

La reconnaissance militaire qui vient d'avoir lieu, du 8 au 30 juillet, a été un service distinct de toute école, et pour lequel les officiers ont été commandés au nombre de 14, et placés sous la direction de M. le colonel fédéral Aubert, inspecteur du génie. Le choix de cet officier était une garantie du succès de la nouvelle tentative et chacun de ses subordonnés sait à quel degré il doit lui en attribuer la réussite. — Un règlement particulier avait été rédigé pour la solde et les transports des officiers d'après lequel chacun recevait 8 fr. par jour et 5 fr. pour l'entretien d'un cheval, qu'il lui était facultatif d'amener au service, mais que le Département ne voulait pas faire estimer pour ne pas être exposé à dépasser pour cause d'accidents un budget suffisant à peine aux besoins prévus. Consultés individuellement à ce sujet, tous les officiers appelés ont déclaré vouloir venir montés à la reconnaissance. Vu le pays choisi pour être exploré, c'était une condition importante à

son succès, en même temps qu'elle était nouvelle : heureusement aucune chance fâcheuse n'est venue causer de dommages sérieux à nos camarades.

Le rendez-vous fixé pour le départ de la reconnaissance était le 8 juillet, à Neuchâtel. Elle devait remonter le Val-Travers jusqu'aux Verrières, explorer la frontière du Jura jusqu'à la Dôle, pour de là descendre à Genève et en repartir ensuite pour parcourir toute la partie orientale du canton de Vaud en venant aboutir à St-Maurice ; nous verrons tout à l'heure suivant quelle hypothèse.

La circonstance nouvelle, en effet, qui a accompagné l'excursion militaire actuelle et qui a puissamment contribué à lui donner un intérêt et une utilité réels, c'est que chaque étape a été parcourue d'après un plan stratégique préparé à l'avance et basé chaque jour sur une supposition particulière, relative soit au rôle même de l'état-major réuni, soit à la position de l'ennemi s'approchant de la frontière. Ensuite qu'indépendamment des travaux, plus ou moins du ressort de la topographie, que les officiers devaient exécuter, ils ont encore eu à se soucier tout du long de leur route des fonctions imaginaires de divers grades qui leur ont été confiées. Dans la première catégorie de ces travaux rentraient : les descriptions de routes, itinéraires, descriptions et dessins de positions, statistiques de pays, etc. Dans la seconde, les ordres de marche, rapports de toute espèce, correspondances avec supérieurs et égaux en grade, choix de positions, descriptions de manœuvres, choix et descriptions de bivouacs, dislocations de troupes, envois et rapports de détachements.

Voilà certes un programme fort étendu. Affirmer qu'il a été rempli, sera cependant rester dans les bornes de la plus stricte vérité, tout en témoignant de l'activité sans relâche déployée par tous les officiers. L'impulsion vigoureuse donnée par leur chef, l'intérêt vivement excité par les diverses hypothèses émises et grandissant en importance, chaque semaine, la responsabilité provisoire dont chacun était revêtu ont contribué à leur donner une louable ardeur au travail. Le volumineux dossier renfermant tous les documents qui en ont été le produit, demeurera comme une pièce à l'appui irrécusable de cette activité.

Pendant la 1^{re} période, entre Neuchâtel et Orbe, la reconnaissance a été supposée former un état-major de brigade, avec mission d'explorer et de garder les défilés du Jura fournissant des passages entre Pontarlier et le lac de Neuchâtel.

Pendant la 2^{me} période, entre Orbe et Genève, la brigade est devenue une division et trois états-majors de brigade ont manœuvré concurremment sur le terrain exploré, chacun d'eux commandé par un lieutenant-colonel et suivant une route différente. Ils avaient à voir l'issue de l'important passage de Jougne, les cols aboutissant à la vallée du lac de Joux, et la route de St-Cergues rendue si menaçante par la construction du fort des Rousses. Une autorisation demandée au ministère français d'emprunter le territoire étranger pour passer du Brassus aux Rousses, n'a pu être accordée à une époque précédant la conclusion de la paix. La reconnaissance a donc dû se contenter d'examiner avec des télescopes ce bel échantillon de fortification en pays de montagne, qu'on découvre presque dans son entier des sommités de la Dôle.

Après un jour de repos assez nécessaire passé à Genève, le chemin de fer a transporté la reconnaissance sur la ligne de la Venoge et l'Orbe, entre Cossenay et Yverdon, et là a commencé la troisième période. Nos trois brigades sont devenues désormais trois divisions formant un corps d'armée et devant opérer un mouvement simultané de concentration vers le sud-est pour venir occuper la vallée du Rhône entre Villeneuve et St-Maurice, et résister à l'ennemi qui a résolu de remonter la rive gauche du fleuve en ayant débouché par le fort de l'Ecluse.

Enfin la 4^{me} période a été consacrée à l'examen de la portion de la vallée du Rhône comprise entre St-Gingolph et Chillon au nord, et le Trient au midi, ainsi que des nombreuses positions militaires qu'elle renferme. St-Maurice a surtout attiré l'attention. Les ouvrages qui y ont été construits, reconnus complètement insuffisants, ont fait concevoir l'espérance de les voir rendus efficaces par la prochaine érection de deux fortins, un sur chaque rive, dont le génie s'occupe à préparer les projets. Une série de conférences tenues à Villeneuve a rempli les derniers jours de ce service. Chacun a pu y émettre ses vues sur la défense de notre territoire dans la portion parcourue, y entendre l'opinion de ses collègues, et prendre part à des discussions instructives et qui n'ont laissé qu'un regret : celui de leur brièveté.

Telle a été, en résumé, la reconnaissance militaire de 1859. Elle avait une importance d'autant plus grande, qu'elle devait servir d'échantillon à celles qui ne manqueront pas de lui succéder, une fois ce premier essai réussi¹. Nous ne doutons pas que le chapitre qui lui sera consacré, dans le futur rapport du Département militaire, ne soit universellement bien accueilli. C'est bien là un exercice propre au perfectionnement de notre état-major, et heureux serait l'officier qui pourrait, sous de pareils auspices, parcourir la plus grande partie de notre belle Suisse, apprendre à la connaître et être prêt à la défendre d'après des données aussi sûrement acquises. Tous ceux qui y ont pris part cette année seront unanimes pour

¹ Sans vouloir contrarier notre honorable correspondant, bien mieux placé que nous à tous égards pour juger des avantages de cette reconnaissance, nous lui demanderons la permission de faire une petite réserve, jusqu'à plus ample informé, au sujet des suppositions stratégiques introduites dans ce genre de service. Si elles nous paraissent devoir donner, en effet, plus d'intérêt aux travaux, il nous semble aussi qu'elles peuvent présenter quelques inconvénients et quelques complications. C'est un peu trop, croyons-nous, de faire tout à la fois de la stratégie, de la logistique et de la topographie. La topographie doit nécessairement *précéder* les applications des deux autres branches. La stratégie peut être étudiée beaucoup mieux sur une carte et sur une planche noire que sur le terrain. Quant à la logistique, la théorie et la pratique sont choses si différentes que nous ne pensons pas qu'on puisse avantageusement simuler, sans troupes, les ordres, rapports, etc., d'une série de marches et de manœuvres. Il nous paraîtrait tout aussi utile de faire une simple étude des lignes, assez générale pour qu'on en pût profiter dans toutes les hypothèses particulières. Ces travaux de logistique sont, du reste, un excellent exercice, et pour les compléter il faudrait pouvoir les répéter avec les troupes. Nos camps dits de manœuvres seraient peut-être plus réellement instructifs si on les employait à opérer des marches régulières, devant s'accomplir dans un temps donné, et, si l'on y tenait, sous certaines suppositions stratégiques, plutôt qu'à des pétarades sans projectiles. Nous émettrions le vœu que le prochain camp d'Aarberg fût utilisé de cette façon, et qu'on y répétât les mêmes marches de la reconnaissance avec l'aide des officiers qui y ont pris part. — Réd.

vanter ses bons effets. Aucun d'eux n'oubliera les trois semaines passées en société de camarades, vivant entre eux dans les meilleurs rapports possibles, s'aidant mutuellement de leur expérience acquise et contribuant chacun dans la mesure de ses capacités à l'instruction et aussi à l'agrément de tous. Nous terminons en donnant la liste de leurs noms :

MM. Aubert, Louis, colonel fédéral, commandant ;
Crinoz de Cottens, H., lieutenant-colonel (artillerie) ;
Gautier, E., lieut.-colonel (génie) ;
Wieland, H., »
Girard, Ami, major (artillerie) ;
Schem, F., »
Merian, M., »
Trefel, K., » (génie) ;
Favre, Edm., » (volontaire) ;
Frey, Emile, »
Hammer, B., » (artillerie) ;
Morand, Ad., capitaine ;
Gaudy, J.-B., lieutenant (artillerie) ;
Ferkart, Emile, »
Huber, W., sous-lieutenant (génie) ;
Guillemin, Et., » (génie).

Un officier d'état-major.

DÉBAT ENTRE CANROBERT ET NIEL

Le maréchal commandant du 3^e corps de l'armée d'Italie a réclamé contre un passage du rapport sur la bataille de Solferino, adressé à l'empereur par le commandant du 4^e corps. L'empereur a ordonné l'insertion de la note suivante dans le *Moniteur* :

Il est dit dans ce passage que le 3^e corps n'a donné son appui au 4^e que sur la fin de la journée. Cependant, dès son arrivée au village de Medole, le maréchal Canrobert envoya les premières troupes de la division Renault sur la route de Cesara, avec la mission de couvrir la droite du 4^e corps. La présence de ces troupes a donc eu pour résultat, dès dix heures du matin, d'enlever au général Niel toute appréhension sur les attaques qu'il pouvait avoir à craindre sur son flanc droit, qui n'était gardé que par trois de ses bataillons. Il est donc juste de reconnaître que le maréchal Canrobert avait déjà donné un appui utile au 4^e corps avant l'heure où la division Renault vint occuper le village de Rebecco pour permettre au général Niel d'en retirer une partie de la division Luzy, en même temps que la première brigade de la division Trochu venait combattre au milieu des troupes du 4^e corps.

D'ailleurs, le général Niel ne pouvait avoir l'intention, dans son rapport à l'Em-